DIRECTION EAU ET RISQUES ENVIRONNEMENTAUX
Service de l'Eau et de l'Assainissement

DEMANDE DE REJET TEMPORAIRE

☐ des eaux de nappe au réseau d'assainissement eaux usées

☐ des eaux de nappe au réseau d'eaux pluviales

Ne concerne que les eaux de nappe rejetées dans le réseau d'eaux pluviales métropolitain.
Si le réseau des eaux pluviales déverse vers le milieu naturel, l'autorisation de déversement du gestionnaire du milieu doit être annexée.
Pour tout prélèvement d'eau de nappe, la demande d'autorisation préfectorale devra être jointe.
Pour tout prélèvement supérieur à 2000 m³, joindre une copie du dossier loi sur l'eau.

☐ des eaux de forage de puits ☐ des eaux de nettoyage de puits (joindre la procédure)
☐ des eaux usées d'une « base vie » ☐ autre *(préciser)* .....

À ENVOYER 60 JOURS AVANT LE DÉBUT DU REJET À:

Eurométropole de Strasbourg
Direction de l'Eau et des Risques Environnementaux
Service de l'Eau et de l'Assainissement - Qualité et Télé-contrôle des Rejets
Adresse postale: 1, Parc de l'Étoile 67076 Strasbourg CEDEX
Courriel: eauassainissement@strasbourg.eu

En cas d'autorisation de rejet par l'Eurométropole, la présente demande donnera lieu à un arrêté, effectif à la signature du représentant de la collectivité.

Les rejets seront soumis à une redevance suivant la tarification en vigueur. L'ensemble des conditions d'acceptation des rejets sont consultables dans le règlement d'assainissement collectif *(www.strasbourg.eu)*.

INFORMATIONS CONCERNANT LE DEMANDEUR:

Établissement demandeur et adresse : .....
.....
Interlocuteur et coordonnées : .....
Intitulé des travaux : .....
Maître d'œuvre : .....
Maître d'ouvrage : .....
Autres informations : .....
Rue : ..... Commune : .....

Ville et Eurométropole de Strasbourg
Service de l'Eau et de l'Assainissement
1, parc de l'Étoile - 67076 Strasbourg Cedex - France
Tél : 03 68 98 51 75
Courriel : EauAssainissement@strasbourg.eu • **www.strasbourg.eu**

Strasbourg.eu
eurométropole

INFORMATIONS CONCERNANT LE PAYEUR:

Établissement payeur et adresse : .....

Numéro de SIRET (14 chiffres) : .....

ou Numéro d'engagement : .....

INFORMATIONS CONCERNANT LE REJET:

Lieu de rejet souhaité : .....

Tronçons d'assainissement concernés *(si connus)* : .....

Numéro du regard *(si connu)* : .....

Date de début de rejet : .....

Date maxi de fin de rejet : .....

Nombre de jours de rejet : .....

Débit maximum souhaité : .....

Volume total rejeté estimé : .....

Nombre de pompes : .....

Débit maximum des pompes : .....

.....

Temps de fonctionnement *(total et jour, précisez les horaires)* : .....

.....

.....

COMPTABILISATION DES VOLUMES :

L'index du ou des compteurs doit être relevé et communiqué en début et fin de chantier.

QUALITÉ DES EAUX :

Des analyses pourront être demandées. Joindre les résultats d'analyses disponibles.

PRÉTRAITEMENT(S) :

Préciser ce qui est prévu : .....

INFORMATIONS CONCERNANT LE MILIEU RÉCEPTEUR :

(pour les demandes de rejet d'eau de nappe au milieu naturel seulement)

Milieu naturel impacté *(lieu de déversement du réseau d'eau pluvial vers le milieu naturel)* :

.....

Gestionnaire du milieu : .....

Joindre l'accord ou la demande le cas échéant du gestionnaire du milieu.

OBSERVATIONS :

.....

.....

Date de signature : .....

Signature
Le représentant de l'établissement payeur

cofrac CERTIFICATION DE SYSTÈMES DE MANAGEMENT Accréditation N°4-0023 Portée disponible sur www.cofrac.fr A1868 Service de l'eau et de l'assainissement
AB certification ISO 9001 : 2015 ISO 14001 : 2015
AB certification ISO 45001 : 2018 A1868 - Service de l'eau et de l'assainissement

Ville et Eurométropole de Strasbourg
Service de l'Eau et de l'Assainissement
1, parc de l'Étoile - 67 076 Strasbourg Cedex - France
Tél : 03 68 98 51 75
Courriel : EauAssainissement@strasbourg.eu • **www.strasbourg.eu**